

FACE À L'OCCUPATION SIONISTE  
**L'ALGÉRIE RÉAFFIRME SA SOLIDARITÉ  
AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN**

Page 5

**COUPE DE LA LIGUE  
(RÉSERVE)**

**TIRAGE AU SORT  
DEMAIN DES DEMI-  
FINALES**

Page 16

ISSN : 1112-7449  
**MIDI**



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4985 | Mardi 2 avril 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**IMPROPRES  
À LA CONSOMMATION**

**237t DE PRODUITS  
ALIMENTAIRES  
SAISIS**

Page 4

LE JOURNAL L'HUMANITÉ CONSACRE UN REPORTAGE AUX RÉFUGIÉS SAHRAOIS

# RÉSISTANCE, RÉSILIENCE ET DÉTERMINATION

Page 3



**152 MORTS ET 5.527 BLESSÉS EN UN MOIS**



**CARNAGE SUR LES ROUTES**

■ **À L'ARRÊT DEPUIS DES ANNÉES  
LES ANCIENNES  
ENTREPRISES RÉACTIVÉES**

Page 2

■ **HADJ 2024  
LES PÈLERINS APPELÉS  
À RÉSERVER LEURS BILLETS  
D'AVION**

Page 16

■ **RÉFORMES ÉCONOMIQUES  
POUR UN SYSTÈME  
FINANCIER PLUS  
DYNAMIQUE**

Page 2

Page 4



ALGERIAN ENERGY  
COMPANYUne production  
de 3,6 millions  
de m<sup>3</sup>/j d'eau  
en perspective

«Le président directeur général de l'Algerian Energy Company, Mohamed Boutabba», a indiqué hier que l'achèvement du plan d'urgence de dessalement de l'eau de mer implique la construction de 11 stations, dont 5 stations en cours de réalisation d'une capacité de 300.000 m<sup>3</sup>/j, en plus de 6 autres stations afin d'atteindre un taux de 60% de couverture et d'autosuffisance en besoins hydriques. «Les ambitions de la société sont d'atteindre une production totale de 3,6 millions de m<sup>3</sup>/j dans le cas où le nombre total de stations de dessalement d'eau de mer est porté à 19», a déclaré Mohamed Boutabba, qui s'exprimait sur les ondes de la chaîne qui était l'invité de la Radio nationale. Selon le locuteur, «l'EAC, filiale de Sonatrach, a sélectionné des entreprises algériennes pour fournir des équipements 100% locaux, y compris une start-up dans le domaine des équipements de dessalement d'eau de mer, ainsi qu'un groupe d'ingénieurs et de techniciens pour la maintenance et la mise en œuvre du programme des cinq stations de dessalement de l'eau de mer». A cet égard, le même responsable a mis en avant l'importance de la formation dans le domaine du dessalement de l'eau de mer, à travers l'inclusion de normes et de matériels scientifiques dans le domaine des hautes technologies et l'enseignement de la formation sur le terrain, en coordination le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi que le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

R. N.

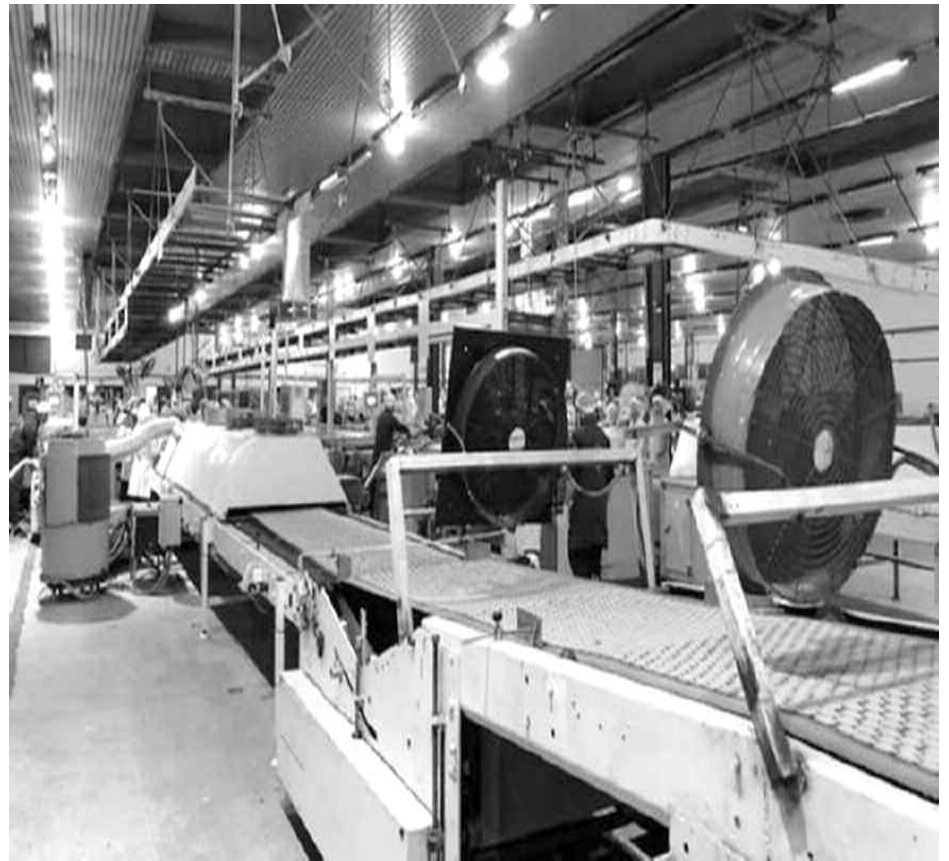
À L'ARRÊT DEPUIS DES ANNÉES

Les anciennes entreprises  
réactivées

L'État vient de récupérer la plupart des entreprises qui étaient à l'arrêt depuis de nombreuses années. De l'agro-alimentaire, du textile en passant par la sidérurgie, des unités entières vont être relancées à la faveur d'un nouveau plan de sauvetage.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

La nouvelle feuille de route du ministère de l'Industrie va favoriser la relance de plusieurs sites industriels qui étaient jusque-là fermés ou dissous. Après une décision de justice qui a conforté la récupération de leur foncier pour ne pas être bradé, le ministre de l'Industrie Ali Aoun a déclaré récemment que «tous les efforts seront déployés pour la remise en exploitation des sites industriels concernés.» Dans le cadre de leur relance, le nouveau plan prévoit la remise sur selle de 51 entreprises du secteur public qui étaient fermées pour diverses raisons. Il faut savoir que depuis près de 30 ans, quelque 30.000 entreprises publiques ont été soit liquidées soit mises délibérément en faillite en raison de leur asphyxie financière et dont l'impact a été ressenti sur le plan social avec la perte de près de 500.000 emplois. Aujourd'hui, la nouvelle stratégie pour relancer l'investissement et améliorer le climat des affaires, l'État est décidé à recréer les conditions de la production et d'étendre un tissu industriel jadis moribond. Pour ce faire, plusieurs filières de l'agro-alimentaire, les matériaux de construction de l'électroménager et la sidérurgie. En effet, il s'agit actuellement des unités fermées à



l'instar de Kotama food faisant partie du holding Madar qui devra produire de l'huile brute et l'aliment de bétail. L'entreprise Tafadis dans la zone industrielle de Boumerdès sera réactivée pour produire du sucre raffiné et du sucre roux dans le cadre d'un nouveau plan de relance. Pour la sidérurgie, le département d'Ali Aoun mise sur la restructuration de l'usine AlphaPipe située à Béthioua à Oran. Selon le ministre «cette entreprise sera remise en exploitation pour produire les tubes en spirales en acier propre pour le transport de l'eau et des hydrocarbures.» D'autres unités notamment au sein

des ports et celles qui se sont spécialisées dans la transformation seront réhabilitées avec comme mission produire ce qui manque en Algérie. Rappelons de ce fait que des grandes entreprises comme l'ENIEM, l'ENIE, SOGEDIA... et qui étaient dans d'inextricables difficultés ont été soutenues par le nouveau plan d'investissement. Ce qui a déjà permis de sauver des milliers d'emplois et de réorganiser ces entités comme des locomotives de développement du produit local. À noter que le tissu industriel est doté de 11 groupes ou holdings et 182 EPE.

F.A.

## RÉFORMES ÉCONOMIQUES

## Pour un système financier plus dynamique

PAR RIAD EL HADI

La réévaluation du dinar, la réforme du système bancaire, la réglementation de change et la réforme budgétaire ont été les principales questions abordées hier par Mahfoud Kaoubi, expert en géo-économie et finances, invité de la radio Chaîne III. Ce qu'il qualifie de «réforme de deuxième génération» est impérative, selon lui, pour atteindre les objectifs du président de la République à l'horizon 2025-2026. Il a rappelé qu'au cours des trois dernières années, l'Algérie a enregistré un taux de croissance d'une moyenne de 3%, et une série de réformes a permis de revoir les aspects législatifs régissant l'économie afin de hisser le taux de croissance à 7% d'ici quelques années. «Les réformes de deuxième génération doivent toucher la sphère réelle de l'économie, en affectant les secteurs Industriels et en réglant le problème de l'organisation de l'économie nationale et du secteur marchand de l'État», a-t-il expliqué. Concernant le plan national d'investissement confié à l'Agence nationale d'investissement, Kaoubi a estimé qu'il tarde à se concrétiser. «Il est temps de résoudre les problèmes importants liés à

l'organisation de l'économie. Les récurrentes opérations d'assainissement ne parviennent pas à produire les résultats escomptés en termes de retour sur investissement», a-t-il déploré. La réforme financière passe par la réhabilitation de l'environnement bancaire selon des logiques de marché. L'ouverture du capital du CPA est perçue comme un signal du courage des autorités pour engager davantage de réformes. Pour Kaoubi, une économie de marché nécessite un système financier beaucoup plus dynamique et offensif en matière de prise de décision. Il a également souligné la nécessité de revoir la réglementation des changes, déconnectée de la réalité des prix et des valeurs et qui empêche la résolution des problèmes structurels de l'économie.

## La valeur du dinar conditionnée par la performance de l'économie

La réforme budgétaire doit également figurer parmi les priorités. S'agissant de la réévaluation du dinar, Kaoubi a affirmé que pour avoir un système bancaire plus performant, il y a lieu de revoir le secteur marchand de l'État. «Les banques publiques détiennent principalement un

portefeuille d'entreprises publiques insuffisamment performantes en termes d'allocation de ressources et de financement, et cela crée un effet d'éviction non négligeable pour les secteurs marchands», a-t-il relevé. «La valeur du dinar reflète la compétitivité de l'économie nationale», assène-t-il. «Avec des niveaux de productivité modestes, on ne peut espérer un taux de change élevé car il est conditionné par la rentabilité et l'investissement dans des secteurs compétitifs et performants», a-t-il expliqué. «La valeur de notre monnaie reflète la réalité. Elle se forme par le bas. Plus nous travaillons à l'amélioration de l'économie en favorisant le marché concurrentiel, plus celle-ci s'améliore. Ce dernier donne des signaux pour libérer l'investissement et faire de la concurrence un élément différenciateur entre les acteurs économiques», a-t-il renchéri.

L'expert s'est étalé sur les raisons de l'inconvertibilité du dinar liées à la diversification des ressources en devises qui passe par la hausse des exportations et la reconfiguration graduelle de l'économie. «On doit accélérer le rythme et rattraper le retard dans la mise en place des dispositifs et synchroniser les réformes. La logique

d'aller au coût par coût ne donnera pas les résultats escomptés», a-t-il poursuivi. A l'en croire, la conception des réformes dans le monde entier est basée sur l'interaction afin de changer les réalités de manière rapide et coordonnée. Kaoubi a également abordé le marché informel qui impacte négativement la valeur du dinar. «Le secteur non observé constitue parfois l'essentiel des mécanismes de régulation de segments de marché par manque de performance et de désorganisation surtout du système financier où les acteurs économiques cherchent cet équilibre dans le marché informel», a-t-il fait savoir. Quant à la privatisation de la gestion ou du capital des banques, c'est un choix des décideurs. «La réforme de notre système économique est imposée par le contexte géopolitique mondial. Après la crise sanitaire, les pays qui ont une bonne performance économique ont pu vendre leurs marchandises très cher et l'effet direct a été des sanctions contre des pays moins ou non performants», a-t-il soutenu. Il a enfin plaidé pour la réforme et la réorganisation de l'administration en recourant à la transformation numérique.

R. E.

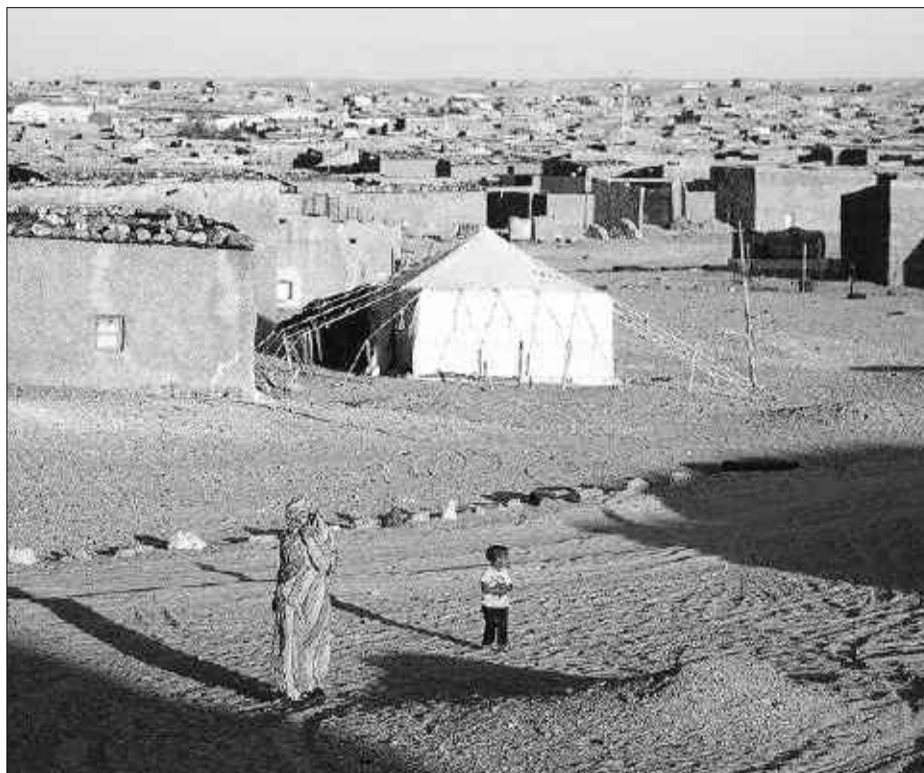
LE JOURNAL «L'HUMANITÉ» CONSACRE UN REPORTAGE AUX RÉFUGIÉS SAHRAOUI

# Résistance, Résilience et détermination

Le journal français «l'Humanité» a consacré, dans son édition du 28 mars au 3 avril, un long reportage au quotidien des réfugiés sahraouis, contraints à l'exil depuis le début de l'occupation marocaine du Sahara occidental en 1975.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Paru sous le titre « Réfugiés sahraouis, trois générations dans l'exil et la lutte », l'Humanité magazine revient, tout au long de son reportage réparti sur six pages, sur la résistance, la résilience et le détermination inébranlable du peuple sahraoui qui lutte pour son indépendance. Les auteurs du reportage, Rosa Moussaoui et Serge Orain, ont recueilli plusieurs témoignages qui racontent, entre autres, l'exil, les disparitions d'enfants et la reprise de la guerre entre le Maroc et le Front Polisario suite à la rupture du cessez-le-feu par Rabat en novembre 2020. « Chassés de leurs terres par l'occupation marocaine du Sahara occidental depuis 1975, plus de 170.000 réfugiés survivent dans les camps de l'ouest algérien. Les plus jeunes n'ont jamais vu leur patrie, mais tous gardent le rêve d'y vivre un jour », a-t-on écrit en introduction. Le début du reportage raconte la vie de Hassan, 60 ans dont la vie a basculé d'une façon tragique au début de la colonisation du Sahara occidental par le Maroc alors gouverné par le roi Hassan II. « On était huit enfants. Avec les parents ça fait 10. C'était en 1975 quand les Marocains ont arrêté mon père. Ils disaient qu'il faisait partie du Polisario (et) l'ont gardé 7 jours », s'est-il remémoré. « Mon père a ensuite acheté quelques dromadaires et on a pris la route le 31 octobre. C'était la nuit. Deux de mes frères et sœurs ont disparu », poursuit Hassan.



« Trente jours plus tard, on a perdu encore deux frères d'environ 2 et 3 ans. C'est un camion marocain qui les a pris. Moi j'avais 11 ans à ce moment. On a fini par arriver. Les combattants sahraouis nous ont pris en charge. (...) Un camion algérien est arrivé rempli de nourriture (et) on est ensuite parti dans le camp de réfugiés », a-t-il raconté. « Trois générations se sont succédé. Un demi siècle d'exil et nous tenons toujours le flambeau », a, pour sa part, assuré Azza Bobih, cheffe de la wilaya de Smara occupée, pour démontrer la détermination du peuple sahraoui. Le reportage raconte également la vie de Aicha qui a perdu son fils le 21 octobre 2021, assassiné par un drone, et revient sur le témoignage du colonel Habuha Breika qui a fait savoir qu'une guérilla sahraouie leste, furtive, insaisissable, que traquent drones, radars et imagerie satellite, bombes à fragmentation, armes à sous munitions et missiles thermodarques, fait face à plus de

100.000 soldats marocains le long du mur de séparation de 2.700 km. À ce titre, les auteurs du reportage ont indiqué que « la monarchie marocaine a acheté une centaine de drones israéliens au lendemain de l'accord de normalisation signé entre (le Maroc et l'entité sioniste) et parrainé par Washington, au mois de décembre 2020 ». Le reportage a, en outre, retracé la vie de l'artiste Yslem qui sillonne l'Europe et l'Amérique latine pour notamment y donner des concerts et raconter la lutte des siens dans les territoires occupés où la répression marocaine étrangle jusqu'à l'expression artistique. Enfin, l'Humanité a consacré un article « mémoire » paru sous le titre, « Le Vietnamien et le Sahraoui » qui revient sur la rencontre en 1976 à Alger entre El Ouali Moustapha Sayed, visage de la lutte d'indépendance du peuple sahraoui, et le général Giap, héros de la révolution anti-colonialiste.

L. B.

## CONSEIL DE LA NATION Plénière aujourd'hui pour l'adoption de deux textes de loi

«Le Conseil de la nation tient aujourd'hui mardi une séance plénière pour l'adoption de deux textes de loi relatifs au code pénal et à l'industrie cinématographique», a indiqué hier un communiqué du conseil.

La séance qui se tiendra à partir de 9h30 sera consacrée à l'adoption du texte de loi modifiant et complétant l'ordonnance 66-156 du 8 juin 1966 portant code pénal et du texte de loi relatif à l'industrie cinématographique.

## DIPLOMATIE Agrément des nouveaux ambassadeurs d'Algérie au Bélarus et Nicaragua

«Le Gouvernement biélorusse a donné son agrément à la nomination de M. Boumediene Guennad en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République du Bélarus avec résidence à Moscou», a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. «De son côté, le Gouvernement a donné son agrément à la nomination de M. Ali Menguellati en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République du Nicaragua», apprend-on de la même source.

R. N.

CONSEIL DE LA NATION

# Présentation du texte de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2021

PAR RACIM NIDHAL

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présenté hier devant les membres du Conseil de la nation, le texte de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2021, qui a enregistré des recettes supérieures de 10% aux prévisions.

Lors d'une plénière présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Faïd a précisé que «le projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2021, élaboré dans le cadre des réformes liées à la maîtrise des dépenses publiques à moyen terme, avait révélé une hausse des recettes budgétaires de 10,67% par rapport au montant prévu dans la loi de finances complémentaire (LFC) du même exercice.» Selon les chiffres présentés par le ministre, les

recettes budgétaires ont atteint 5.900,63 milliards de DA à fin décembre 2021, dont 3.973,58 milliards de DA liés aux ressources ordinaires et 1.927,05 milliards de DA à la fiscalité pétrolière.

S'agissant des dépenses budgétaires, elles ont atteint 7.925,23 milliards de DA, dont 5.450,44 milliards de DA pour les dépenses de fonctionnement et 2.474,78 milliards de DA pour les dépenses d'équipement, soit un taux d'exécution de 91,69% par rapport aux estimations de la LFC du même exercice.

Dans ce cadre, le ministre a rappelé que les dépenses budgétaires de 2021 avaient connu une hausse par rapport à 2020 pour la prise en charge des dépenses supplémentaires induites par la pandémie de Covid-19 et de celles liées à la demande d'investissement dans les différents secteurs, à la réorganisation territoriale et au programme de rattrapage spécial au

profit de certaines wilayas. Dans son rapport sur le texte de loi, la commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation a exprimé «sa satisfaction quant à la véracité des données comptables fournies par le ministère des Finances concernant l'exécution du budget et les opérations du Trésor de l'exercice 2021, ce qui a été confirmé par la Cour des comptes dans son rapport d'évaluation joint à ce texte de loi.»

La commission a également insisté sur la nécessité de tenir compte des constatations de la Cour des comptes pour y remédier à l'avenir. Elle a aussi formulé plusieurs recommandations «en vue de contribuer à l'amélioration de la gestion des finances publiques, notamment après l'adoption de l'approche axée sur la performance conformément à la nouvelle loi organique relative aux lois de finances.» Dans ses recommandations, la commis-

sion a préconisé de poursuivre les efforts visant à généraliser la numérisation dans les délais fixés par les hautes autorités du pays, et de mettre en place des mécanismes permettant de rationaliser les transferts sociaux et de cibler véritablement les catégories dans le besoin par souci de justice sociale. La commission a en outre insisté sur la poursuite des efforts visant à élargir l'assiette fiscale, à améliorer le recouvrement fiscal, à lutter contre l'évasion et la fraude fiscales et à absorber le marché informel en favorisant l'inclusion financière. La commission a, par ailleurs, recommandé de respecter les délais énoncés dans l'article 89 de la loi organique 18-15, modifiée et complétée, relative aux lois de finances, en ce qui concerne la réduction de l'année de référence pour la présentation de la loi de règlement budgétaire.

R. N.

## IMPROPRES À LA CONSOMMATION 237t de produits alimentaires saisis

«Quelques 237 tonnes et 56.388 litres de produits alimentaires non conformes et impropres à la consommation ont été saisis au cours des 20 premiers jours du mois de Ramadhan, pour un montant avoisinant les 105 millions de DA», a indiqué hier le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations.

Dans son bilan d'activités de contrôle économique et de répression des fraudes, les services de contrôle relevant du ministère ont mené 136.151 interventions durant cette période donnant lieu à la saisie de 237 tonnes et 56.388 litres de produits alimentaires non conformes et impropres à la consommation, d'une valeur totale de 104,37 millions DA. Selon le même bilan, les interventions réalisées se sont soldées par la constatation de 26.944 infractions, l'établissement de 25.630 procès-verbaux de poursuites judiciaires et des propositions de fermetures administratives de 899 locaux commerciaux. Le montant du défaut de facturation dissimulé est de l'ordre de 2,59 milliards de DA, est-il mentionné dans le bilan du ministère, tout en précisant que 971 échantillons ont été prélevés pour analyse microbiologiques et physicochimiques. S'agissant de la répartition des infractions constatées, elles portent sur le défaut d'affichage des prix et des tarifs (9.930), le non-respect de l'obligation d'hygiène et de salubrité (6.288), le défaut de facturation (1.589), le non-respect de l'obligation d'auto-contrôle (1.194), la détention et vente de produits impropres à la consommation (1.079), l'opposition au contrôle (657) et le défaut d'inscription au registre de commerce (587). Cette liste d'infractions comporte aussi le non-respect de l'obligation d'information du consommateur (438), le non-respect de l'obligation de la sécurité du produit (413), le non-respect de l'obligation de l'innocuité des denrées alimentaires (381), l'exercice d'une activité commerciale en dehors de l'objet du registre de commerce (208), l'établissement de factures non conformes (138), le défaut de modification des mentions portées sur le registre de commerce (141), ainsi que d'autres infractions (3.901). «En matière de lutte contre la spéculation illicite, les services de contrôle économique et de répression des fraudes ont réalisé 19.240 interventions, ayant permis de constater 06 délits, de dresser 06 procès-verbaux de poursuite judiciaire et de saisir une quantité de 76,31 tonnes d'aliment de bétail, viandes rouges et blanches et légumes secs», souligne-t-on par ailleurs dans le bilan.

R. N.

## PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ DURANT AÏD EL FITR L'UGCAA appelle les commerçants à assurer leur disponibilité

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a appelé les commerçants et opérateurs économiques, à prendre les mesures nécessaires pour assurer la disponibilité des produits de première nécessité à des prix raisonnables, notamment après Aïd el fitr pour préserver le pouvoir d'achat du citoyen.

PAR RAYAN NASSIM

Dans une instruction adressée aux présidents des Fédérations relevant de l'UGCAA et aux coordonnateurs de ses bureaux de wilaya, ainsi qu'à tous ses adhérents, commerçants, artisans et opérateurs économiques, l'Union a souligné «la nécessité de bien préparer l'Aïd el fitr cette année et de garantir les conditions idoines, à travers la prise des dispositions et mesures nécessaires pour assurer la disponibilité des produits de première nécessité, notamment ceux très demandés en cette occasion, à des prix raisonnables pour renforcer le pouvoir d'achat du citoyen.»

À cet effet, l'Union a appelé notamment à baisser des prix des vêtements de l'Aïd et des produits nécessaires à la confection de gâteaux, soulignant l'importance de mener des campagnes pour sensibiliser les marchands de vêtements à l'importance de la solidarité et de l'entraide entre citoyens, en les incitant à proposer des prix raisonnables en cette période de fête. L'Union a également donné des orientations aux commerçants après avoir écouté leurs préoccupations et pris connaissance des dysfonctionnements émaillant le marché, en vue de les prendre en charge et de les transmettre au ministère de tutelle. Dans ce contexte, le ministère du Commerce et de la promotion des exportations a autorisé cette année, à la demande de l'UGCAA, «la vente aux rabais et la vente promotionnelle sans autorisation, de façon exceptionnelle pour ce mois de Ramadhan et à l'occasion de l'Aïd, en vue d'encourager les



commerçants à baisser les prix», a rappelé l'Union. Concernant la permanence de l'Aïd, l'Union a souligné l'importance de la coordination entre les directions du commerce et de la mise en place d'un programme commun pour l'ouverture des commerces d'autant que la fête coïncide cette année avec le week-end.

«Cela implique de veiller à sensibiliser les commerçants à l'impératif de respecter la permanence, outre la nécessité de reprendre leur activité immédiatement après l'Aïd et d'ouvrir leurs magasins le week-end», ajoute l'UGCAA.

Quant aux commerçants non concernés par la permanence, «il est essentiel de les encourager à ouvrir leurs magasins volontairement durant ces journées, pour contribuer à assurer l'approvisionnement et la stabilité du marché, et barrer la route aux spéculateurs», selon la même source. En application de l'accord récemment conclu avec le Croissant-rouge algérien (CRA) visant à soutenir les opérations solidaires au profit des familles démunies, l'UGCAA a appelé à «la coordination

avec les présidents des comités du CRA pour collecter et encadrer les dons de vêtements et d'habits de l'Aïd pour les nécessiteux, les orphelins et les frères palestiniens à Ghaza, dans le cadre du soutien aux efforts de l'Etat dans la promotion de l'action solidaire, caritative et humanitaire», indique l'instruction.

Par ailleurs, l'UGCAA a salué le geste du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a remercié l'organisation, «ses cadres et tous les commerçants et les artisans pour leurs efforts pendant le mois de Ramadhan et pour leur sens civique, leur professionnalisme, leur sens de responsabilité sociale et leur compassion envers les citoyens.»

À cet égard, l'Union a appelé à «la nécessité de consentir davantage d'efforts et de poursuivre le travail pour préserver ces acquis et ces réalisations inédites visant à réaliser la stabilité du marché et garantir son approvisionnement en denrées essentielles de large consommation à des prix raisonnables», ajoute l'Union.

R. N.

## 152 MORTS ET 5.527 BLESSÉS EN UN MOIS Carnage sur les routes

PAR ROSA CHAOUÏ

«Cent-cinquante-deux personnes ont trouvé la mort et 5.527 autres ont été blessées dans 4.719 accidents de la route survenus en mars dernier au niveau national», a-t-on appris hier des services de la Protection civile.

«Dans une déclaration à l'APS, le Chargé de l'information à la Direction générale de la Protection civile (DGPC), le lieutenant Abdat Youcef», a précisé que la Protection civile avait effectué, en mars dernier, 76.878 interventions à travers tout le territoire national, dont 4.719 interventions concernant des accidents de la route ayant fait 152 décès et 5.527 blessés.

Par ailleurs, M. Abdat a fait état de 14 personnes décédées par asphyxie au

monoxyde de carbone, soulignant que les éléments de la Protection civile sont intervenus en vue de secourir 237 personnes intoxiquées par le CO, émanant d'appareils de chauffage et chauffe-eaux de leurs domiciles, à travers plusieurs wilayas du pays.

«Aussi, les services de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 1.441 incendies urbains et industriels, et de 89 incendies ayant touché le couvert végétal», conclut la même source.

### 7 blessées sur l'autoroute Est-ouest

«Sept personnes ont été blessées à divers degrés de gravité dans un accident de la route survenu hier lundi sur l'autoroute Est-ouest, non loin de Sétif», a-t-on appris

après de la Protection civile. La même source a précisé que l'accident, un carambolage impliquant 4 véhicules (4 voitures de tourisme et 2 poids-lourds), s'est produit sur le territoire de la commune d'Ouled Saber (Est de Sétif), blessant «plus ou moins gravement» 7 personnes, à savoir 3 hommes et 3 femmes âgés de 46 à 53 ans et un adolescent de 14 ans.

«Les éléments de la Protection civile de l'unité El Eulma (Est de Sétif) sont intervenus pour secourir les blessés avant de les évacuer vers le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Saâdna-Abdenour de Sétif, tandis que les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident», a-t-on indiqué.

R. C.



FACE À L'OCCUPATION SIONISTE

# L'Algérie réaffirme sa solidarité avec le peuple palestinien

«L'Algérie a réaffirmé sa solidarité avec le peuple palestinien dans sa résistance à l'armée d'occupation sioniste et à ses plans criminels visant à le priver de ses terres et de son droit à l'établissement de son État, l'assurant de son soutien ferme et indéfectible dans cette épreuve et dans la défense de son droit à l'édification d'un État indépendant», a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

«Le peuple algérien commémore la Journée de la terre célébrée le 30 mars de chaque année et qui symbolise l'attachement du peuple palestinien frère à sa terre et incarne les plus nobles valeurs de sacrifice», a précisé un communiqué du ministère, rappelant qu'«en ce même jour, il y a de cela 48 ans, le peuple palestinien s'est élevé contre la décision de l'occupant sioniste de confisquer ses terres dans le cadre de sa politique expansionniste qui a fait des dizaines de morts et de blessés, comme cela a toujours été le cas depuis son implantation en tant qu'entité coloniale terroriste en terre de Palestine.»

«Le peuple palestinien frère et, avec lui, tous les peuples et les hommes libres de par le monde célèbrent cet anniversaire pendant que les autorités sionistes per-



sistent dans leur tendance criminelle, en poursuivant les déplacements forcés et leur politique de la faim, en clair un véritable génocide perpétré contre le peuple palestinien à Ghaza, qui a fait des dizaines de milliers de martyrs et de blessés, dont notamment des enfants, des femmes et des personnes âgées, sans compter la destruction massive des infrastructures.» «Cela se produit en faisant fi et de manière flagrante des décisions, des lois et des usages internationaux, et de la volonté des peuples, même dans les pays qui soutiennent l'entité sioniste criminelle», précise le ministère des Affaires étrangères dans son communiqué, ajoutant que «malgré le fait que les pratiques terroristes de l'ennemi sioniste sont assimilées, par leur cruauté sans précédent, aux crimes de guerre et aux crimes contre l'humanité, la communauté internationale reste incapable de lui demander des comptes et de l'obliger à mettre un terme à ses crimes.» Partant de ce principe, «l'Algérie, dirigeants et peuple, réaffirme sa solidarité indéfectible avec le peuple palestinien dans sa résistance héroïque et ses sacrifices incommensurables face à l'une des armées les plus barbares, à son arsenal militaire et à sa politique expansionniste coloniale», souligne le même document. «L'Algérie

réaffirme son soutien ferme et indéfectible au peuple palestinien dans cette épreuve, et dans la défense de sa terre, de sa dignité et de son droit à l'établissement d'un État indépendant sur l'ensemble de ses territoires et avec El Qods pour capitale», conclut le communiqué.

## Le bilan de l'agression sioniste s'élève à 32.845 martyrs

«Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 32.845 martyrs et 75.392 blessés depuis le 7 octobre dernier», ont indiqué hier les autorités palestiniennes de la Santé. Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 6 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 63 martyrs et 94 blessés. La même source a également indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvent encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchent les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent. R. R.

DEPUIS LE 7 OCTOBRE

## 100 écoles de l'Unrwa démolies à Ghaza

«Au moins 100 écoles de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (Unrwa) ont été touchées directement ou indirectement par les bombardements de l'armée sioniste dans le cadre de son agression génocidaire qui se poursuit depuis le 7 octobre 2023 à Ghaza», a indiqué l'agence onusienne. Dans un message publié sur la plateforme «X», l'Unrwa a affirmé qu'«au moins 100 écoles lui appartenant ont été touchées directement ou indirectement. Certaines ont été gravement endommagées et beaucoup ont été utilisées comme abris pour les familles déplacées.» Dans son message, l'agence onusienne a souligné qu'«aucun endroit n'est sûr dans la bande de Ghaza. C'est une guerre contre les enfants, sur leur enfance et leur avenir». Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression dévastatrice contre Ghaza, faisant des dizaines de milliers de martyrs et de blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, ainsi que des destructions massives et une famine qui a coûté la vie à des enfants, selon les autorités palestiniennes et l'ONU.

CISJORDANIE OCCUPÉE

## Arrestation de 22 citoyens, dont des femmes

Au moins 22 citoyens dont des femmes et des ex-prisonniers, ont été rafflés hier par l'armée sioniste lors d'une incursion dans différentes régions en Cisjordanie occupée. Selon l'agence Wafa, «les arrestations ont été opérées à Ramallah, Jénine, Hébron, Bethléem et Tulkarem.» Dans son un communiqué commun, les groupes de défense des prisonniers a affirmé que «le bilan des Palestiniens arrêtés par les forces sionistes s'est élevé à environ 7 920.» «Les forces d'occupation poursuivent leurs campagnes d'arrestations systématiques, l'une des politiques qui se sont intensifiées d'une manière sans précédent après le 7 octobre, et touche tous les segments de la société des enfants, des femmes, des personnes âgées et des malades», ajoute la même source. R. N.

PALESTINE

## Le nouveau gouvernement prête serment

Le nouveau gouvernement palestinien, dirigé par Mohammed Mustafa, a prêté serment devant le président de l'État de Palestine, Mahmoud Abbas, au siège présidentiel à Ramallah. Selon l'agence Wafa, «M. Mustafa a promis que son nouveau gouvernement servirait tous les Palestiniens», soulignant que «la référence politique du gouvernement est l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), son programme politique et ses engagements internationaux, comme l'exige la lettre de mission présentée par le président Mahmoud Abbas au nouveau gouvernement». Par la même occasion, précise la même source, «M. Mustafa a passé en revue les grandes lignes du programme de son nouveau gouvernement lors de la cérémonie d'investiture.» Selon l'agence Wafa, «le Président Abbas a présidé une réunion du nouveau gouvernement, au cours de laquelle il a prononcé un discours dans lequel il a souligné que les tâches du gouvernement actuel incluent la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, et la bande de Ghaza, qu'il a affirmé avoir pleinement pouvoir exercer ses fonctions conformément à la loi.» Du reste, il a affirmé la responsabilité du gouvernement de préparer les élections législatives et présidentielles dans chaque province, y compris Jérusalem-Est. R. N.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

# Les corps de dizaines de Palestiniens retrouvés à l'hôpital d'Al-Shifa

PAR CHAHINE ASTOUATI

«Les corps de dizaines de martyrs palestiniens ont été retrouvés dans l'hôpital médical d'Al-Shifa et ses environs, dans la ville de Ghaza, après le retrait des forces d'occupation sionistes», a rapporté hier la télévision Al-Aqsa.

La télévision Al Aqsa, a rapporté que les véhicules de l'occupation sioniste se sont retirés des environs du complexe vers le sud-ouest de la ville de Ghaza, soulignant que les véhicules ont ouvert un feu nourri pendant leur retrait. Dans ce contexte, la télévision palestinienne a rapporté que les bâtiments du groupe médical «Al-Shifa» dans la ville de Ghaza ont été incendiés, indiquant que le complexe était complètement hors service

## 4 morts et 17 blessés dans une frappe contre un hôpital

Au moins quatre Palestiniens sont tombés en martyrs, avant-hier dimanche, et 17

autres ont été blessés, dans une frappe menée par les forces d'occupation sioniste contre l'hôpital Al-Aqsa à Ghaza, a affirmé le directeur de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus.

«Une équipe de l'OMS était en mission humanitaire à l'hôpital Al-Aqsa à Ghaza lorsqu'un campement à l'intérieur de l'enceinte de l'hôpital a été touché dimanche par une frappe aérienne (sioniste)», écrit sur le réseau X, M. Tedros, cité par des médias, en faisant état de quatre martyrs palestiniens.

Le chef de l'OMS, a en outre précisé que le personnel de son organisation était sain et sauf. Selon le M. Tedros, l'équipe de l'OMS était à l'hôpital pour évaluer les besoins et collecter les incubateurs à envoyer au nord de Ghaza.

«Nous appelons à nouveau à la protection des patients, du personnel de santé et des missions humanitaires», écrit encore le directeur général de l'Agence sanitaire

onusienne. Selon l'OMS, il ne reste que 10 hôpitaux dans le territoire palestinien à fonctionner «à minima» contre 36 avant le début des agressions sionistes contre les palestiniens.

Deux tiers des 36 hôpitaux de la Bande de Ghaza sont «non fonctionnels» quand d'autres restent ouverts, mais sont soit «minimalement, soit partiellement fonctionnels», avait alerté le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), faisant état de «conditions unimaginables» dans certains hôpitaux, alors que l'enclave palestinienne fait toujours face à des raids sionistes.

Depuis le 7 octobre 2023, l'occupation sioniste poursuit son agression dévastatrice contre la bande de Ghaza - malgré la résolution du Conseil de sécurité exigeant un cessez-le-feu immédiat - faisant plus de 32 000 martyrs et plus de 74 000 blessés, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent. C. A.



**NOURRIR LES AUTRES**

## **Un des chemins pour se rapprocher de Dieu**







# Nourrir les autres : un des chemins pour se rapprocher de Dieu

*“Ô les croyants ! On vous a prescrit le jeûne comme on l'a prescrit à ceux d'avant vous, ainsi atteindrez-vous la piété” (Coran 2/183).*

Le Ramadhan est là. Nous avons essayé de voir dans différents articles comment faire pour rendre ce mois de Ramadhan bénéfique. Nous avons vu comment s'alimenter correctement et surtout de manière équilibrée. Aujourd'hui, notre attention se portera sur un point tout aussi important, toujours en relation avec l'alimentation. Nous ne parlerons pas de notre alimentation, mais de celle des autres et plus spécialement de celle de ceux qui sont dans le besoin. N'oublions pas que nourrir les autres nourrit nos âmes. Le mois de Ramadhan est avant tout l'occasion de nourrir nos âmes, de les purifier et de se rapprocher d'Allah le Très-Haut. Une partie des objectifs du jeûne est de ressentir la faim et la soif afin de se rappeler à quel point est éprouvante la vie de ceux qui n'ont pas de quoi s'alimenter correctement et de se rappeler les bienfaits de Notre Seigneur qui pourvoit à nos besoins. Cette réflexion peut conduire à ressentir de la compassion et celle-ci amener une bonne action. Cette bonne action pour nous sera de se sentir impliquer dans le combat que mènent chaque jour des millions de personnes. Selon les chiffres des Nations unies près d'un milliard de personnes luttent contre la faim. Nous pouvons blâmer tout et n'importe qui, des gouvernements corrompus aux classes sociales aisées en passant par cette société devenue si matérialiste et consumériste, mais la première personne qu'il nous faut blâmer n'est autre que nous. Un peu d'honnêteté nous est nécessaire pour regarder en face cette réalité, quels sont les efforts que nous faisons au quotidien dans cette lutte ? Savons-nous qui parmi nos voisins ou nos proches est dans le besoin ? Avons-nous réellement conscience que la pauvreté ne concerne pas seulement celui qui fait la manche à la sortie d'une bouche de métro, mais qu'elle est aussi la réalité de celui qui a perdu son travail et qui souffre en silence, et là nous parlons de pays dit économiquement développés, qu'en est-il des pays dans lesquels aucune aide n'est assurée par le gouvernement ? Que pouvons-nous faire pour notre communauté ? Essayons maintenant d'explorer concrète-



ment les différentes pistes qui s'offrent à nous. N'oublions pas que d'aider les autres est avant tout une manière de s'aider soi-même. Organiser des iftars Durant le mois de Ramadhan, dans beaucoup de mosquées et autres centres religieux les membres de la communauté musulmane organisent des iftars en commun et se réunissent pour rompre leur jeûne. Ceci est sûrement la voie la plus simple de partager notre nourriture avec les membres de la communauté des plus nécessiteux. Cette voie est une aumône qui n'est pas étiquetée en tant que telle, ainsi le pauvre ne se sent pas gêné, personne ne sait qui est le pauvre et qui est le riche. Nous pouvons nous engager de différentes manières dans l'organisation de ces ruptures de jeûne, selon notre envie, notre temps et nos moyens financiers. Par exemple nous pouvons venir assister à ce repas et aider les gens à distribuer la nourriture au moment de la rupture du jeûne. Nous pouvons aussi aider à nettoyer les lieux après que tous soient partis ou encore si Dieu nous le permet, nous pouvons être celui qui est à l'origine de cette démarche, organiser tout de A à Z, planifier le lieu, le jour, l'endroit où sera donné le repas et quelle sera la nourriture distribuée. Si Allah nous le permet, nous pouvons être aussi celui qui paie pour toutes les dépenses liées à l'organisation de cet événement.

## Être bénévole

Pour des raisons que nous n'aborderons pas ici, l'économie globale est en pleine crise, de plus en plus de gens perdent leur emploi et leur maison, ils se trouvent alors à la rue sans avoir de quoi se nourrir ni eux

ni leur famille. Selon le Programme alimentaire mondial des Nations unies, entre 100 et 150 millions de personnes se trouvent en voie de paupérisation à cause de la récente crise économique. Ces personnes ne se tournent pas seulement vers les banques alimentaires pour aider à subvenir aux besoins de leur famille, elles vont aussi s'alimenter dans des lieux où sont distribués gratuitement des repas, comme la soupe populaire. Nous rappelons ici qu'un des objectifs du jeûne du mois de Ramadhan est de se rappeler ce que signifie être pauvre, avoir faim et ainsi remercier Notre Seigneur pour tous les biens dont Il nous a fait grâce. En allant distribuer de la nourriture aux plus pauvres durant ce mois béni, nous serons au contact de la réalité de ce monde et nous pourrions observer le véritable visage de la pauvreté et de ses effets sur l'homme. En tant que musulman il est plus qu'un devoir d'aider nos frères en religion, mais rappelons qu'il est aussi notre devoir d'aider le pauvre de manière générale, qu'il soit musulman ou non. En faisant cela nous accomplirons certes une action méritoire auprès d'Allah, mais nous participerons aussi au travail de propagation des véritables valeurs de l'Islam !

## Faire des dons

La plupart d'entre nous avons par la grâce d'Allah un travail et parmi les plus jeunes certains reçoivent de l'argent de poche de leurs parents. Donner en aumône est essentiel durant le mois de Ramadhan, c'est aussi une porte pour augmenter notre récompense auprès d'Allah. Prenons la moitié de notre paie et donnons-la aux organismes de

charité islamique comme, mais si nous ne pouvons le faire alors des organismes comme action contre la faim, le programme d'alimentation mondial des Nations unies, etc., ferons tout autant l'affaire. Si nous ne pouvons donner la moitié, donnons le tiers et si nous ne pouvons le tiers, donnons le quart. Même un dinar donné aura sa récompense auprès d'Allah et aidera une personne dans le besoin. Il faut savoir, par exemple, qu'un kilo de riz au Pakistan coûte moins d'un euro et suffit à nourrir une famille durant une journée.

## Finissons nos plats

Un serveur de restaurant rappelait dans un journal la quantité de nourriture gaspillée quotidiennement dans nos sociétés. Ceci est un bon rappel pour nous tous, au lieu de gaspiller toute cette nourriture, il serait intéressant de calculer précisément ce dont nous avons besoin pour nourrir nos familles, ensuite nous pouvons faire la comparaison avec ce que nous dépensons réellement, la différence est certainement importante. Ayant fait ce constat il nous revient d'entreprendre cet effort : acheter seulement ce qui nous est nécessaire et ainsi faire des économies que nous pouvons alors donner à ceux qui sont dans le besoin. Une pierre deux coups en somme : cesser le gaspillage de nourriture et aider les pauvres. Nous avons l'habitude nous préparer ou de commander des plats que nous ne finissons jamais. L'hygiène nous recommande de nous débarrasser de la nourriture non consommée. Quelle est la solution ? Tout simplement arrêtons d'avoir les yeux plus gros que le ventre ! L'Islam nous recommande de ne pas remplir entièrement notre estomac. Le Prophète nous rappelle que l'être humain ne remplit pas de récipient pire que son estomac et qu'il n'a guère besoin de plus de quelques bouchées qui le maintiennent en vie. S'il veut absolument manger davantage, alors qu'il consacre un tiers de son estomac à sa nourriture, un tiers à sa boisson et un tiers à son souffle. (Tirmidhi et Ibn Majeh). Il est certes plus facile de donner des conseils que de les suivre. Puisse Allah accepter nos efforts et nos œuvres accomplis pour Lui. Le Prophète (Salla Allahu Alayhi wa Sallam) a dit : "Celui qui assure à un jeûneur de quoi rompre son jeûne aura la même récompense que lui sans que cela diminue en rien la récompense de ce dernier."



## CARNET DE RECETTES

### Velouté au chou-fleur



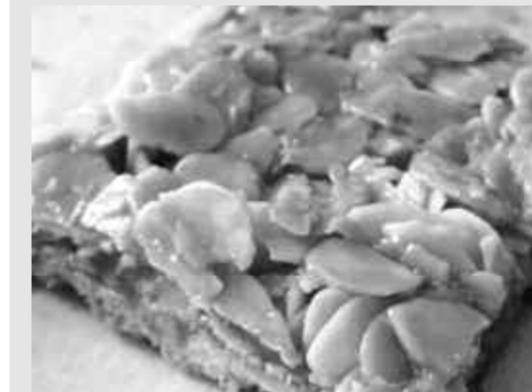
#### Ingrédients

1 chou-fleur  
2 pommes de terre  
750 ml d'eau  
200 g de blanc de poulet  
Sel, poivre, cumin en poudre et coriandre en poudre.  
50 g de beurre  
2 cuillères à soupe de crème fraîche

#### Préparation :

Détailler le chou-fleur. Mettre dans une casserole, le chou-fleur détaillé en fleurs les pommes de terre, le blanc de poulet en morceau, l'eau, les épices et le sel. Faire cuire jusqu'à ce que le tout soit bien tendre. Mixer le tout avec le beurre et la crème fraîche. Assaisonner avec du sel et du poivre si besoin.

### Carrés aux amandes et miel



#### Ingrédients

Base sablée :  
115g de beurre  
175g de farine  
130g de sucre roux

#### Garniture :

1 grosse cuillère à soupe de crème fraîche entière  
1 à 2 grosse cuillère à soupe de miel  
75 g de beurre doux  
100 g de sucre  
150 g d'amandes effilées

#### Préparation :

Dans le bol de votre robot équipé d'une lame, mettre la farine, le sucre et le beurre en dès, mixer jusqu'à obtenir des miettes, et les verser dans un moule carré à fond amovible de 24 cm de côté, tasser avec les doigts et enfourner pour 15 minutes à 180°C. Pendant ce temps, dans une casserole faites chauffer la crème fraîche entière, le miel, le beurre et le sucre. Dès que le mélange est fondu et lisse, ajoutez les amandes effilées. Répartissez ce mélange sur le sablé précuit et remettez au four à 180°C pendant 15 à 20 minutes, où jusqu'à ce que les amandes soit dorée et caramélisées Laissez refroidir puis découpez en carrés ou des bars. Présentez sur une assiette et dégustez.

### Tarte sucrée au potiron



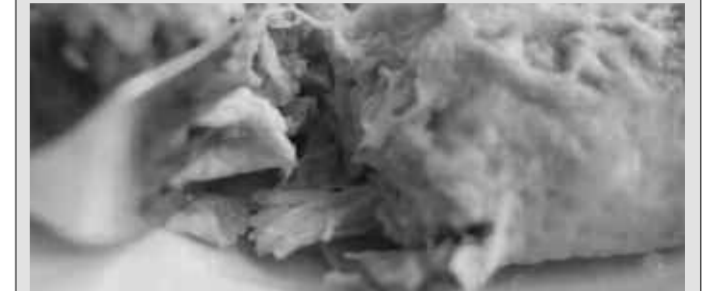
#### Ingrédients

Une pate sablée  
425 gr de purée de potiron  
495 gr de lait concentré sucré  
2 œufs  
1 c a soupe d'épice mixte (noix de muscade, cannelle, clou de girofle en poudre, gingembre)

#### Préparation

Préparez la pate sablée, laissez la reposer, foncez un moule à tarte de 22 centimètres avec cette pâte sablée, ou alors, utilisez un moule de votre choix. Placez au frais. Préparez la purée de potiron : coupez le potiron sur deux, enlevez les graines et les fibres. Placez les deux moitiés dans un moule chemisé de film alimentaire, la face de la coupe vers le bas. Laissez cuire jusqu'à ce que le potiron devient bien tendre. A l'aide d'une cuillère, retirez toute la peau, laissez égoutter avant de réduire en purée, laissez refroidir. Quand la purée de potiron est bien froide, pesez 425 g dans un saladier fouettez la purée de potiron, le lait, les 2 œufs et les épices. Le mélange doit être bien homogène. Versez ce mélange sur le fond de tarte et faite cuire dans un four préchauffé à 180 degrés C, pendant au moins 50 minutes.

### Gratin de crêpes au poulet



#### Ingrédients pour les crêpes :

4 œufs  
200 g de farine  
5 g de sel  
20 g de beurre fondu  
½ l de lait entier  
6 cl + 2 cuillères à soupe d'eau  
Sel et poivre

#### Pour le bouillon de poulet :

Morceaux de blancs de poulet avec l'os  
1 oignon  
1 carotte  
2 branches de céleri  
Sel et poivre  
1 feuille de laurier  
Des branches de thym  
1 litre et demi d'eau

#### Pour la béchamel

60g de beurre (ou margarine)  
60 g de farine  
Sel - poivre,  
Cumin en poudre  
70 cl de bouillon de poulet (sinon du lait)  
Un ou deux morceaux de fromage à tartiner

#### Préparez les crêpes.

Fouettez les œufs dans un récipient. Tamisez la farine directement dessus et mélangez. Ajoutez le sel et le beurre fondu. Délayez avec le lait et 6 cl d'eau. Laissez reposer 2 heures à température ambiante. Une fois que votre pâte est reposée commencer à préparer vos crêpes, dans une poêle spécial crêpes (d'une vingtaine de centimètre) chaude. Verser une louche, en inclinant la poêle. Une fois vos crêpes prêtes, couvrez-les.

#### Préparez le bouillon de poulet :

Mettre les morceaux de blancs de poulet avec l'os dans une marmite, avec tous les autres ingrédients du bouillon de poulet. Et faire cuire des ébullitions a peu près 1 heure a feu doux. Laisser tiédir. Puis retirer le poulet, et retirer la feuille de laurier et les branches de thym ou passer le tout au chinois. Garder 70 cl du bouillon de poulet pour réaliser la béchamel avec, et ce qui vous reste, gardez-le au frais dans un pot bien hermétique.

#### Préparez la béchamel :

Faites fondre le beurre, ajouter la farine, le sel, le poivre et le cumin en poudre. Verser petit à petit le bouillon de poulet (ou le lait) jusqu'à ce que la béchamel soit épaisse, ajouter en dernier le fromage portion pour le faire ramollir.

#### Montage :

A ce stade, prélever un peu de béchamel qui servira pour recouvrir l'ensemble du gratin de crêpes. Émietter le poulet, mélangez-le à la béchamel. Vous pouvez ajouter des champignons rissoles. vos crêpes, disposez-les dans un plat qui va au four beurré, et versez un peu de béchamel que vous aurez réservé, parsemer de fromage râpé, puis faites gratiné ! Laissez tiédir un peu avant de servir !

# Un chemin vers la piété

« Ô les croyants ! On vous a prescrit le jeûne comme on l'a prescrit à ceux d'avant vous, ainsi atteindrez-vous la piété » (Coran 2/183).

Le Ramadhan est là. Nous avons essayé de voir dans différents articles comment faire pour rendre ce mois de Ramadhan bénéfique. Nous avons vu comment s'alimenter correctement et surtout de manière équilibrée. Aujourd'hui, notre attention se portera sur un point tout aussi important, toujours en relation avec l'alimentation. Nous ne parlerons pas de notre alimentation, mais de celle des autres et plus spécialement de celle de ceux qui sont dans le besoin. N'oublions pas que nourrir les autres nourrit nos âmes. Le mois de Ramadhan est avant tout l'occasion de nourrir nos âmes, de les purifier et de se rapprocher d'Allah le Très-Haut. Une partie des objectifs du jeûne est de ressentir la faim et la soif afin de se rappeler à quel point est éprouvante la vie de ceux qui n'ont pas de quoi s'alimenter correctement et de se rappeler les bienfaits de Notre Seigneur qui pourvoit à nos besoins. Cette réflexion peut conduire à ressentir de la compassion et celle-ci amener une bonne action. Cette bonne action pour nous sera de se sentir impliquer dans le combat que mènent chaque jour des millions de personnes. Selon les chiffres des Nations unies près d'un milliard de personnes luttent contre la faim. Nous pouvons blâmer tout et n'importe qui, des gouvernements corrompus aux classes sociales aisées en passant par cette société devenue si matérialiste et consumériste, mais la première personne qu'il nous faut blâmer n'est autre que nous. Un peu d'honnêteté nous est nécessaire pour regarder en face cette réalité, quels sont les efforts que nous faisons au quotidien dans cette lutte ? Savons-nous qui parmi nos voisins ou nos proches est dans le besoin ? Avons-nous réellement conscience que la pauvreté ne concerne pas seulement celui qui fait la manche à la sortie d'une bouche de métro, mais qu'elle est aussi la réalité de celui qui a perdu son travail et qui souffre en silence, et là nous parlons de pays dit économiquement développés, qu'en est-il des pays dans lesquels aucune aide n'est assurée par le gouvernement ? Que pouvons-nous faire pour notre communauté ? Essayons maintenant d'explorer concrètement les différentes pistes qui s'offrent à nous. N'oublions pas que d'aider les autres est avant tout une manière de s'aider soi-même. Organiser des iftars Durant le mois de Ramadhan, dans beaucoup de mosquées et autres centres religieux les membres de la communauté musulmane organisent des iftars en commun et se réunissent pour rompre leur jeûne. Ceci est sûrement la voie la plus simple de partager notre nourriture avec les membres de la communauté des plus nécessiteux.



Cette voie est une aumône qui n'est pas étiquetée en tant que telle, ainsi le pauvre ne se sent pas gêné, personne ne sait qui est le pauvre et qui est le riche. Nous pouvons nous engager de différentes manières dans l'organisation de ces ruptures de jeûne, selon notre envie, notre temps et nos moyens financiers. Par exemple nous pouvons venir assister à ce repas et aider les gens à distribuer la nourriture au moment de la rupture du jeûne. Nous pouvons aussi aider à nettoyer les lieux après que tous soient partis ou encore si Dieu nous le permet, nous pouvons être celui qui est à l'origine de cette démarche, organiser tout de A à Z, planifier le lieu, le jour, l'endroit où sera donné le repas et quelle sera la nourriture distribuée. Si Allah nous le permet, nous pouvons être aussi celui qui paie pour toutes les dépenses liées à l'organisation de cet événement.

## Être bénévole

Pour des raisons que nous n'aborderons pas ici, l'économie globale est en pleine crise, de plus en plus de gens perdent leur emploi et leur maison, ils se trouvent alors à la rue sans avoir de quoi se nourrir ni eux ni leur famille. Selon le Programme alimentaire mondial des Nations unies, entre 100 et 150 millions de personnes se trouvent en voie de paupérisation à cause de la récente crise économique. Ces personnes ne se tournent pas seulement vers les banques alimentaires pour aider à subvenir aux besoins de leur famille, elles vont aussi s'alimenter dans des lieux où sont distribués gratuitement des repas, comme la soupe populaire. Nous rappelons ici qu'un des objectifs du jeûne du mois de Ramadhan est de se rappeler ce que signifie être pauvre, avoir faim et ainsi remercier Notre Seigneur pour tous les biens dont Il

nous a fait grâce. En allant distribuer de la nourriture aux plus pauvres durant ce mois béni, nous serons au contact de la réalité de ce monde et nous pourrions observer le véritable visage de la pauvreté et de ses effets sur l'homme. En tant que musulman il est plus qu'un devoir d'aider nos frères en religion, mais rappelons qu'il est aussi notre devoir d'aider le pauvre de manière générale, qu'il soit musulman ou non. En faisant cela nous accomplirons certes une action méritoire auprès d'Allah, mais nous participerons aussi au travail de propagation des véritables valeurs de l'Islam !

## Faire des dons

La plupart d'entre nous avons par la grâce d'Allah un travail et parmi les plus jeunes certains reçoivent de l'argent de poche de leurs parents. Donner en aumône est essentiel durant le mois de Ramadhan, c'est aussi une porte pour augmenter notre récompense auprès d'Allah. Prenons la moitié de notre paie et donnons-la aux organismes de charité islamique comme, mais si nous ne pouvons le faire alors des organismes comme action contre la faim, le programme d'alimentation mondial des Nations unies, etc., ferons tout autant l'affaire. Si nous ne pouvons donner la moitié, donnons le tiers et si nous ne pouvons le tiers, donnons le quart. Même un dinar donné aura sa récompense auprès d'Allah et aidera une personne dans le besoin. Il faut savoir, par exemple, qu'un kilo de riz au Pakistan coûte moins d'un euro et suffit à nourrir une famille durant une journée.

## Finissons nos plats

Un serveur de restaurant rappelait dans un journal la quantité de nourrit-

ure gaspillée quotidiennement dans nos sociétés. Ceci est un bon rappel pour nous tous, au lieu de gaspiller toute cette nourriture, il serait intéressant de calculer précisément ce dont nous avons besoin pour nourrir nos familles, ensuite nous pouvons faire la comparaison avec ce que nous dépensons réellement, la différence est certainement importante. Ayant fait ce constat il nous revient d'entreprendre cet effort : acheter seulement ce qui nous est nécessaire et ainsi faire des économies que nous pouvons alors donner à ceux qui sont dans le besoin. Une pierre deux coups en somme : cesser le gaspillage de nourriture et aider les pauvres. Nous avons l'habitude de nous préparer ou de commander des plats que nous ne finissons jamais. L'hygiène nous recommande de nous débarrasser de la nourriture non consommée. Quelle est la solution ? Tout simplement arrêtons d'avoir les yeux plus gros que le ventre ! L'Islam nous recommande de ne pas remplir entièrement notre estomac. Le Prophète nous rappelle que l'être humain ne remplit pas de récipient pire que son estomac et qu'il n'a guère besoin de plus de quelques bouchées qui le maintiennent en vie. S'il veut absolument manger davantage, alors qu'il consacre un tiers de son estomac à sa nourriture, un tiers à sa boisson et un tiers à son souffle. (Tirmidhi et Ibn Majeh). Il est certes plus facile de donner des conseils que de les suivre. Puisse Allah accepter nos efforts et nos œuvres accomplis pour Lui. Le Prophète (Salla Allahu Alayhi wa Sallam) a dit : "Celui qui assure à un jeûneur de quoi rompre son jeûne aura la même récompense que lui sans que cela diminue en rien la récompense de ce dernier."



## CONSTANTINE

### Plusieurs projets d'infrastructures sportives à réceptionner à l'occasion de la Fête de l'Indépendance et de la Jeunesse



Plusieurs projets d'infrastructures sportives et de jeunes seront réceptionnés, dans la wilaya de Constantine, à l'occasion des festivités marquant le 62e anniversaire de la Fête de l'Indépendance et de la Jeunesse (5 Juillet 1962 - 2024), a annoncé dimanche le wali, Abdelkhalak Sayouda.

Il s'agit, entre autres, de 5 nouvelles piscines, une cinquantaine de stades de proximité et un important pôle sportif situé au chef-lieu de wilaya, a précisé M. Sayouda dans un point de presse animé en marge d'une visite d'inspection des projets relevant du secteur de la jeunesse et des sports.

Le même responsable a fait état égale-

ment d'une opération de réhabilitation de 8 stades communaux devant être réceptionnés dans les jours à venir, en plus d'un vaste programme de mise à niveau de 8 maisons de jeunes à travers le territoire de la wilaya, dont la réception est prévue dans trois mois. M. Sayouda, qui a mis l'accent sur l'importance de ces projets dans la promotion de l'activité sportive parmi les jeunes et la découverte de nouveaux talents, a indiqué que la wilaya de Constantine a lancé une importante opération de reconversion de locaux et marchés de proximité inexploités en structures de sports pour les jeunes. A ce titre, M. Sayouda a fait état de l'exemple du marché de proximité inexploité de la commune Messaoud-Boudjeriou, reconverti en une salle de sports qui a été inspectée dans le cadre de cette visite. Des opérations similaires ont été lancées également dans les communes d'El Khroub et d'Ain

Smara, a fait savoir le même responsable qui a réitéré l'engagement des autorités locales à promouvoir le sport et à accompagner les jeunes talents en leur offrant un cadre adéquat pour pratiquer leurs disciplines sportives. Au cours de sa visite d'inspection des projets relevant du secteur de la jeunesse et des sports, le wali s'est rendu, notamment, aux chantiers du stade communal de la commune de Messaoud-Boudjeriou, aux salles spécialisées et omnisports de la commune Hamma-Bouziane, ainsi qu'aux projets d'un complexe sportif de proximité, situé à la localité Salah-Bey, dans la commune de Constantine, une auberge de jeunes, à Sidi M'cid, une maison de jeunes, à Bab El Kantara, une auberge de jeunes à la cité Boussouf et le pôle sportif de la même cité en plus d'autres projets situés dans les communes d'Ain Smara et d'El Khroub.

## AÏN-TÉMOUCHENT

### 770 millions DA pour la réhabilitation de 135 écoles primaires

Une enveloppe financière de 770 millions DA a été réservée pour l'aménagement et la réhabilitation de 135 écoles primaires dans la wilaya d'Aïn-Témouchent, a annoncé, dimanche, le wali M'hamed Moumen.

Lors de sa supervision des travaux du Conseil de l'exécutif de la wilaya, consacré à l'examen de la situation du développement dans les communes de la daïra de Hammam Bouhadjar, le wali a souligné que 770 millions DA sont consacrés par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales pour la prise en charge des travaux d'aménagement et de réhabilitation de 135 écoles primaires réparties à travers l'ensemble

des communes de la wilaya. Des fiches techniques sur « les besoins des différentes écoles primaires liés à l'aménagement » ont été élaborées dans lesquelles toutes les lacunes enregistrées en matière de viabilisation et de réalisation de cours de récréation seront prises en charge dans certaines écoles, en plus des travaux d'éclairage et de peinture et ce, selon les besoins de chaque école. Le wali a donné des instructions aux présidents d'APC, en collaboration avec le secteur de l'éducation, pour entamer les procédures administratives liées à l'opération pour le lancement des travaux, à partir du mois de juin prochain jusqu'à la fin du mois d'août, sachant que les travaux sont

strictement interdits en dehors de cette période de vacances d'été. Il a ajouté que l'année dernière, les travaux d'aménagement d'un nombre important d'écoles primaires ont été pris en charge et, cette année, il est prévu la prise en charge du restant des besoins d'autres écoles. La cheffe de la daïra de Hammam Bouhadjar, Naïma Ouhina, a souligné que les communes de Chentouf, Hammam Bouhadjar, Oued Berkeche, Hassassna ont bénéficié, l'année écoulée, d'une enveloppe financière de 96 millions DA pour la réfection et la réhabilitation de 18 écoles primaires, sachant que l'opération touchera, l'année en cours, d'autres établissements scolaires.

## ORAN

### Ouverture de 6 points de vente de produits laitiers du groupe Giplait

Le groupe "Giplait" de production de lait et dérivés a ouvert, dimanche, six points de vente dans plusieurs communes de la wilaya d'Oran.

La présidente-directrice générale du groupe "Giplait", Lahlouh Samah, accompagné du wali d'Oran, Saïd Sayoud, et des autorités locales, a présidé la cérémonie d'inauguration de vente dans les communes de Gdyl, Arzew, Bethioua et Bir El Djir (Haï El-Yasmine, Haï En-Nour et Belgaid). Ce projet, qui a coûté plus de 10 millions de dinars et qui a permis la création de 7 postes d'emploi permanents, permettra de fournir plusieurs produits laitiers tels que le lait frais, le lait de vache écrémé, le beurre, la crème de lait et divers types de yaourt et de fromage, selon les explications fournies sur place.

Dans une déclaration à la presse, la P.-dg du Groupe a souligné que l'ouverture de ces points de vente vise à se rapprocher des citoyens, affirmant que d'autres points de vente seront prochainement ouverts à Oran et dans d'autres wilayas. Pour sa part, le wali d'Oran a déclaré que le groupe "Giplait" a augmenté le quota de la wilaya d'Oran en poudre de lait de 20%, au cours de la deuxième semaine du mois de Ramadhan, ce qui a permis d'améliorer l'approvisionnement de la population de la wilaya en lait subventionné.

## TÉBESSA

### Distribution avant la fin de l'année de plus de 3.000 logements promotionnels locatifs

Les clés de 3.107 logements publics locatifs (LPL) seront remis « avant la fin de l'année en cours 2024 », a révélé, dimanche, le chef de l'exécutif local, Saïd Khelil.

Dans une déclaration à la presse en marge de son inspection du projet de réalisation de 1.000 logements LPL dans la commune de Boulhaf Dir, le wali a précisé que la distribution de cet important quota sera effectuée « au cours du second semestre de cette année, à l'occasion de la commémoration du 62e anniversaire de la Fête de l'indépendance et de la jeunesse et du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution ».

Ce quota est constitué de 1.054 unités au pôle urbain Doukane du chef-lieu de wilaya dont la liste des bénéficiaires a été affichée dernièrement, de 1.053 autres unités dont la liste des bénéficiaires sera élaborée « prochainement » par la commission de la daïra de Tébessa et de 1.000 autres unités à Boulhaf Dir, a précisé le wali assurant que la totalité de ce quota sera distribuée « avant la fin de cette année ».

Saïd Khelil a indiqué que la wilaya a bénéficié également de 1.200 logements AADL au titre de l'exercice 2024 dont la réalisation sera engagée au nouveau pôle urbain El-Anba, au chef-lieu de wilaya, et de 3.000 aides au logement rural de sorte à répondre à la demande sur le logement dans ses diverses formules.

## INDUSTRIE

# Séance de travail consacrée à la régulation du marché des smartphones et relance de leur fabrication locale

*Le thème de la régulation et de l'organisation du marché des smartphones en Algérie, à travers l'examen de la possibilité de relancer leur fabrication locale, a été au centre d'une séance de travail conjointe, présidée, dimanche à Alger, par le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, en compagnie du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi-Triki, et du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, indique un communiqué du ministère de l'Industrie.*

Lors de cette réunion, qui s'est déroulée en présence du président du Conseil du nouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, et d'opérateurs économiques activant dans le domaine des téléphones mobiles, "les opérateurs économiques ont présenté différentes expériences en matière d'assemblage des téléphones mobiles dans le cadre des anciens systèmes SKD et CKD, saluant l'expérience acquise au cours de cette période et les investissements réalisés, sachant que les

chaînes de production sont prêtes à relancer cette industrie", précise le communiqué.

A l'occasion de cette réunion qui s'inscrit dans le cadre de la coordination entre les départements ministériels, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a insisté sur la nécessité de recenser toutes les potentialités disponibles en vue de les mobiliser et de conjuguer les efforts pour réussir cette initiative. Pour sa part, le ministre de la Poste et des Télécommunications a

affirmé que son secteur ministériel déploie de grands efforts pour moderniser les infrastructures et fournir l'Internet, relevant la nécessité de fournir des téléphones mobiles pour atteindre l'autosuffisance sur le marché local, à condition qu'ils soient dotés des dernières technologies et d'assurer le service après-vente.

De son côté, le ministre du Commerce a évoqué "la nécessité de contrôler le commerce extérieur et ce, en procédant à une évaluation approfondie afin d'éviter les

erreurs antérieures, en particulier celles liées à l'intégration", selon la même source.

Les opérateurs présents à la réunion ont exprimé leur satisfaction de la stratégie du Gouvernement visant à relancer cette activité, affirmant leur volonté d'atteindre l'objectif escompté.

Il a été également convenu de "poursuivre les rencontres avec les opérateurs économiques pour tracer les grandes lignes du cahier des charges régissant cette activité", conclut le communiqué.

## INDUSTRIE AUTOMOBILE

## Une centaine d'opérateurs locaux se positionnent pour fournir des composants

Une centaine d'opérateurs locaux sont en train de se positionner dans le domaine de la sous-traitance pour devenir des fournisseurs des industries automobiles dans différents domaines d'activités, a indiqué le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun. S'exprimant dans une interview accordée à la revue « Indjazat », M. Aoun a souligné que le développement de l'industrie automobile présente des opportunités d'investissement dans les filières liées à la sous-traitance et l'exportation vers les usines automobiles à l'étranger. Dans ce contexte, il a affirmé qu'« actuellement, des centaines d'opérateurs locaux sont en train de se positionner pour devenir des fournisseurs des industries automobiles dans différents domaines d'activités, dont une vingtaine sont en mesure de produire pour le secteur automobile, certains ayant même abouti à un contrat de prestation-fourni-

ture avec des constructeurs automobiles après une phase d'accompagnement-homologation ». A ce propos, il a cité, notamment, les constructeurs Renault, Fiat et Soprovi (construction de camions de marque Volvo), précisant que le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a adopté une stratégie d'accompagnement aux sous-traitants. Cette stratégie d'accompagnement vise essentiellement, a-t-il expliqué, « la création d'une base de sous-traitance qui constitue un préalable essentiel pour assurer un développement viable pour les filières industrielles, le renforcement de l'intégration des capacités nationales à travers la valorisation des intrants locaux en vue d'assurer la substitution aux importations et l'augmentation du potentiel d'exportation ».

La sous-traitance concerne, a-t-il détaillé, les compo-

sants-produits constitués de siège, de câblage, tapis d'étanchéité, joints d'étanchéité, pièces en plastique, pneumatique, pièces en caoutchouc, batteries, peinture et solvants, vitrage, sellerie, fuseaux de câbles et pièces usinées.

Dans ce sillage, M. Aoun a assuré que des mesures incitatives ont été mises en œuvre pour encourager l'activité de sous-traitance, en faisant bénéficier les constructeurs d'un régime préférentiel et en les exonérant des droits de douanes et de la TVA des composants et matières premières importés ou acquis localement par les sous-traitants dans le cadre de leurs activités.

Il a été également convenu la création de 4 bourses de sous-traitance et de partenariat qui ont pour rôle l'accompagnement des entreprises sous-traitantes et la mise en relation d'affaires entre donneurs d'ordres et receveurs d'ordres.

Au cours de cette interview,

M. Aoun a évoqué d'autres projets lancés dans les autres domaines de l'industrie. Il s'agit, entre autres, de l'industrie cimentière, un secteur qui dégage, d'après lui, un excédent de production de 20 millions de tonnes/an. A ce sujet, M. Aoun a précisé qu'une étude est en cours d'achèvement au niveau du groupe cimentier public Gica pour installer des broyeurs au niveau de plusieurs pays africains en vue d'augmenter les exportations de ciment.

S'agissant de l'industrie du médicament, il a mis en avant l'importance des projets d'investissements dans l'oncologie et l'insuline qui devront permettre, selon lui, à la production nationale d'assurer une couverture des besoins du pays à hauteur de 80 à 85%, au lieu de 70 à 73% actuellement.

Au sujet de la relance de l'activité des biens et actifs saisis par décision de justice, il a souligné que tous les efforts sont déployés pour la

remise en exploitation des sites industriels concernés. Il s'agit de l'EPE Kotama Agrifood, relevant de Madar Holding, qui devra produire l'huile brute et l'aliment de bétail et de l'EPE Mahroussa, relevant du holding Agrodiv, qui produit de l'huile de table et qui contribue actuellement de manière efficace à la régulation du marché et se dirige vers la diversification de sa production (sauces, mayonnaise, savon), a-t-il fait savoir. Le ministre a cité également le cas de l'EPE Tafadis, relevant de Madar Holding, sise dans la zone industrielle Larbaâta (Boumerdès) et qui compte produire du sucre raffiné et du sucre roux dans le cadre d'un nouveau projet. Quant à l'unité Alfapipe, relevant du Holding Imetal et sise à Béthioua (Oran), elle sera remise en exploitation et produira les tubes spiralés en acier à utiliser pour le transport de l'eau et des hydrocarbures.



PALESTINE

# Installation du nouveau gouvernement dirigé par Mohamed Mustafa

*Le nouveau gouvernement palestinien a été installé dimanche soir à Ramallah et dirigé par Mohamed Mustafa, reconduit par le président Mahmoud Abbas.*

Déjà nommé Premier ministre à la mi-mars, Mohammed Mustafa, économiste, 69 ans, et ancien fonctionnaire à la Banque mondiale à Washington, a présenté jeudi dernier un gouvernement de 23 ministres qui ont prêté serment.

Le président palestinien, Mahmoud Abbas, avait, rappelle-t-on, approuvé jeudi dernier par un décret officiel la composition du 19e Gouvernement présenté par son nouveau Premier ministre, Mohammed Mustafa, a rapporté l'agence palestinienne de presse Wafa. Le programme du Gouvernement fait de l'amélioration de la situation humanitaire une priorité absolue, y compris l'élaboration d'un plan global d'aide et de secours immédiat pour la population de la bande de Ghaza, la reconstruction et aussi la concentration des efforts dans la stabilisation de la situation finan-



cière et ses répercussions sur l'économie. Le programme comprend également des plans de réforme institutionnelle, de restructuration et de consolidation des institutions, la lutte contre la corruption, le relèvement du niveau des services, la transformation numé-

rique et la restructuration des institutions. Il axera également à continuer à œuvrer à la préservation des lieux saints chrétiens et islamiques à Al-Qods occupée.

Mohammed Mustafa, également ministre des Affaires étrangères, avait

insisté sur la "reconstruction" des territoires palestiniens occupés, principalement la bande de Ghaza, objet d'une sauvage agression de l'entité sioniste depuis le 7 octobre dernier ayant fait plus de 33.000 martyrs et des centaines de milliers de blessés.

CASQUES BLEUS BLESSÉS DANS UNE EXPLOSION AU LIBAN

## L'ONU ouvre une enquête

La force de maintien de la paix des Nations unies au sud du Liban (FINUL) a annoncé, samedi, qu'elle enquêtait sur une explosion dans la région de Rmeish qui a blessé quatre Casques bleus non armés lors d'une patrouille à pied le long de la Ligne bleue. Dans un communiqué, le porte-parole de la FINUL, Andrea Tenenti, a déclaré que les victimes - trois observateurs militaires de l'Organisation des Nations unies chargée de superviser la trêve (ONUST) et un assistant linguistique libanais - ont été évacués pour recevoir des soins médicaux. L'Agence nationale de presse libanaise (ANI) a rapporté que les Casques bleus de l'Onu avaient subi une "frappe (sioniste)" menée par des drones. M. Tenenti a expliqué que les observateurs de l'Onust, qui font partie du Groupe d'observateurs du Liban

(OGL), soutiennent la Finul dans la mise en œuvre du mandat de la force, qui comprend la surveillance de la cessation des hostilités, l'aide à garantir l'accès humanitaire aux populations civiles et l'assistance au Gouvernement libanais dans la sécurisation des frontières du pays. Deux jours avant l'explosion, la Finul avait exprimé son inquiétude face à une "vague de violence", près de la Ligne bleue. La force a appelé à un cessez-le-feu. Plus tard samedi, le secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres, a condamné l'explosion qui a blessé des Casques bleus, réitérant que "la sûreté et la sécurité des soldats de la paix doivent être assurées à tout moment", selon une déclaration de son porte-parole. L'organisme des Nations unies chargé de la surveillance de la trêve (Onust) avait jugé "inacceptable de

viser les forces de maintien de la paix". Cet organisme qui compte des observateurs non armés est distinct de la Force intérimaire des Nations unies (Finul), dont quelque 10.000 Casques bleus sont déployés dans le sud du Liban. L'Agence nationale libanaise d'information (ANI, officielle) avait, elle, affirmé que "l'aviation ennemie" avait bombardé la région de Rmeich, où s'est produit l'incident, affirmant que la patrouille avait été visée par ces tirs. L'entité sioniste a intensifié ses attaques contre le sud du Liban, notamment depuis le 7 octobre 2023, date du lancement de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza en Palestine occupée. Ces agressions ont fait plus de 300 martyrs libanais, selon des sources de sécurité libanaises.

### La Ligue arabe appelle la Nouvelle-Zélande à reconnaître l'Etat de Palestine

Le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, a appelé, dimanche, la Nouvelle-Zélande à reconnaître l'Etat de Palestine, soulignant qu'il s'agit d'une voie vers un règlement pacifique basé sur la solution à deux Etats.

Aboul Gheit s'exprimait lors d'un entretien, au siège du Secrétariat général de la Ligue arabe, au Caire, avec le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la Nouvelle-Zélande, Winston Peters.

Le porte-parole officiel du Secrétaire général, Jamal Rushdi, a déclaré que la réunion avait porté sur un certain nombre de questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la question palestinienne.

A ce titre, il a indiqué qu'Aboul Gheit a salué la position de la Nouvelle-Zélande rejetant l'agression brutale de l'entité sioniste contre la bande de Ghaza et exigeant un cessez-le-feu immédiat et permanent.

Il a ajouté que le SG de la Ligue arabe a souligné, lors de la réunion, la nécessité de mettre en œuvre la récente résolution du Conseil de sécurité concernant un cessez-le-feu immédiat à Ghaza.

AFGHANISTAN

## 9 enfants tués par l'explosion d'une mine

9 enfants ont été tués dans le sud-est de l'Afghanistan par l'explosion d'une mine, a annoncé, lundi, un responsable de la province de Ghazni.

« 9 enfants ont été tués dimanche (...) par l'explosion d'une mine », a

annoncé aux médias Hamidullah Nisar, directeur du Département de l'Information et de la Culture dans cette province. La police de Ghazni a précisé dans un communiqué que les enfants tués dans le district de Geru étaient cinq

filles et quatre garçons, âgés de quatre à dix ans. Dimanche également, un autre enfant a été tué dans la province occidentale de Hérat par l'explosion d'une munition qui a aussi fait cinq blessés, a annoncé la police sur son compte X.

Les accidents mortels avec des engins explosifs sont fréquents en Afghanistan. Après le retour des talibans au pouvoir en août 2021 et la pacification du pays, des millions d'Afghans ont pu retourner dans leurs villages et dans leurs champs.

PARA-JUDO/JP-2024

# L'Algérie avec trois athlètes au Grand Prix d'Antalya en Turquie

Le para-judo algérien (visuel) participe avec trois athlètes au Grand Prix d'Antalya en Turquie, prévu les 1er et 2 avril prochain, pour le compte des qualifications aux Jeux paralympiques de Paris-2024, a-t-on appris dimanche de la direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne handisport (FAH).

Il s'agit d'Ould Kouider Ishak (-60kg, J2), Abdelkader Bouamer (-60kg, J1) et Abderrahmane Chetouane (+90kg, J1), drivés par l'entraîneur Mounia Kerkar assisté de Nine Messaoud.

Les trois athlètes connaîtront leurs adversaires, dimanche soir, à l'issue du tirage au sort.

"L'objectif des trois athlètes est le même, à savoir aller le plus loin possible dans la compétition, et surtout engranger des points supplémentaires pour une qualification au rendez-vous paralympique. C'est l'avant-dernière compétition, et l'entame de la ligne pour les joutes paralympiques. Les athlètes sont conscients de leur mission, et ils ont le potentiel requis pour réaliser cet objectif", a indiqué le membre fédéral Chebieb Fayçal, membre fédéral et ancien para-judoka international.

Et d'ajouter : "La Fédération algérienne handisport a mis les moyens qu'il faut, avec l'apport indéfectible du ministère de la jeunesse et des sports (MJS), pour permettre à nos athlètes de se préparer pour les tournois qualificatifs, et ils ont pris part à quatre d'entre eux. On a confiance en leurs capacités de se surpasser, nous leur souhaitons un bon tournoi."

L'athlète Ishak Ould Kouider est le meilleur classé des deux autres Abdelkader Bouamer et Abderrahmane Chetouane, au classement paralympique des qualifications. Il occupe au dernier classement (mars) de l'IBSA (fédération internationale de sports pour visuels), la 7e position qu'il a acquis grâce à sa 5e position décrochée au dernier Grand Prix de Heidelberg en Allemagne en février qui lui a apporté 120 points supplémentaires.

Ainsi Ould Kouider totalise 900 points chez les -60kg (J2), une catégorie dominée par l'Ouzbek Kerman



Nurillaev (1.680 pts), suivi de son compatriote Namozov Chertzod (1.620 pts et de l'Ukrainien Davyd Khorave (1371pts).

De son côté, son compatriote Abdelkader Bouamer (classe J1), catégorie des moins de 60 kg, continue d'avancer au classement IBSA, puisqu'il a grignoté trois nouvelles places. Occupant la 13e place au classement paralympique de qualification aux JP-2024, avant le tournoi de Heidelberg, Bouamer monte à la 10e position, totalisant 366 pts, soit 60 de plus remportés grâce à la 7e place obtenue en Allemagne.

Cette catégorie de poids est dominée par l'Indien Parmar Kapil (1690pts), suivi du Portugais Vieira Miguel (1636pts) et du Brésilien De Oliveira Elielton (1458pts).

Pour sa part, l'athlète Abderrahmane

Chetouane (J1, +90kg) s'est maintenu à la 15e place (218 points), gagnant seulement six petits points, lors du Grand Prix d'Allemagne où il s'était contenté de la 7e place.

Les trois premières places dans cette catégorie des lourds est occupée respectivement, par le Brésilien Wilians De Araújo (2240pts), le Moldave Basoc Ion (1840pts) et Ilham Zakiyev (Azerbaïdjan) 1690pts.

Le dernier tournoi qualificatif pour les Paralympiques aura lieu à l'occasion du Grand Prix de Tbilissi en Géorgie (18-19 mai 2024).

Les qualifications paralympiques ont commencé le 1er septembre 2022 (deux ans avant les Jeux paralympiques de Paris 2024) et s'étaleront jusqu'au 24 juin prochain. Plus de 450 d'athlètes classés au niveau mondial se battent pour les 148 places para-

lympiques. Néanmoins, la participation féminine est à la traîne, malgré les progrès réussis dans ce domaine.

## COMPLEXE SPORTIF DE 50.000 PLACE À CONSTANTINE

### Le projet relancé

Le projet de réalisation du complexe sportif 50.000 places de Constantine a été lancé, après avoir bénéficié d'une décision de levée du gel, a annoncé dimanche le wali, Abdelkhalak Sayouda.

Dans une déclaration à l'APS en marge d'une visite d'inspection des projets relevant du secteur de la jeunesse et des sports, M. Sayouda a indiqué que l'étude de réalisation de ce complexe sportif considéré comme "stratégique" pour le sport à l'échelle de la wilaya et à l'échelle nationale également, a été déjà lancée.

Il a précisé que l'avis d'appel d'offre relatif à la réalisation de ce complexe sportif prévu à la localité de Guettar El Aich sera lancé dès l'achèvement de l'étude de réalisation.

"La wilaya de Constantine a bénéficié de décisions de levée de gel sur plusieurs projets de la jeunesse et des sports à l'instar de deux stades de 3.000 et 2.000 places à la circonscription administrative Ali Mendjeli, une maison de jeunes, un complexe sportif de proximité (CSP) et une salle omnisports", a fait savoir, le wali.

## FOOTBALL

# Gel des Championnats de jeunes et féminins pour le reste du mois de Ramadhan

La Fédération algérienne de football (FAF) a décidé de geler les championnats de jeunes et féminins pour le reste du mois de Ramadhan, indique dimanche l'instance fédérale sur son site officiel.

"Cette mesure concerne les ligues régionales, ligues de wilayas ainsi que la ligue

féminine", a précisé la FAF, soulignant que cette décision entrera en vigueur du 1er avril 2024 jusqu'au 3e jour de l'Aïd El Fitr.

"Toutefois, cette décision ne s'applique pas aux championnats de la "Réserve", de la Ligue 1 et de la LNFA", a-t-on ajouté.

Par ailleurs, la Fédération

algérienne de football rappelle aux ligues concernées qu'elles doivent garantir le bon déroulement des rencontres en assurant la présence obligatoire de la sécurité, d'une ambulance et d'un médecin. Ces conditions doivent être remplies avant le coup d'envoi de toute rencontre, quelles que

soient les catégories.

"La responsabilité de l'arbitre et du commissaire au match est pleinement engagée en cas de non-respect de ces directives", souligne la FAF.

Enfin, l'instance fédérale exige l'application stricte et le suivi précis de ces instructions.



INFERNO



21h10



Poursuivi, Bertrand Zobrist, célèbre généticien, se jette du haut d'une tour. Trois jours plus tard, après avoir fait un terrible cauchemar, le professeur Robert Langdon se réveille dans un hôpital de Florence. Il est aussitôt poursuivi par une tueuse et doit la vie sauve à son médecin, Sienna Brooks, qui accepte de le cacher pour un temps chez elle. En proie à d'inquiétantes hallucinations, il découvre bientôt un mystérieux objet dans la poche de son veston.

LE PROCÈS GOLDMAN



21h09



En décembre 1974, Pierre Goldman est inculpé, en première instance, à la perpétuité pour quatre agressions à main armée, survenues en avril 1970, une d'entre elles ayant causé la mort de deux pharmaciennes. Mais après une annulation de ce jugement, Pierre Goldman, qui a toujours déclaré être innocent des deux meurtres, est à nouveau jugé en avril 1976. L'homme qui arrive au tribunal, défendu par Francis Chouraqui, Émile Bartoli, et Georges Kiejman, est désormais très célèbre : il a en effet publié un livre en prison et il est considéré par une partie de la gauche comme un prisonnier politique.

UN AUTRE MONDE



21h10



Au cours d'une médiation avec leurs avocats respectifs Philippe et Anne Lemesle tentent de trouver une solution à leur désaccord financier qui subsiste dans le cadre de leur divorce. Tandis que Philippe se sent pris à la gorge par les demandes de la partie adverse, Anne explique qu'elle a dû beaucoup sacrifier, personnellement et professionnellement, depuis des années. Et plus précisément depuis que Philippe a accepté de nouvelles responsabilités dans sa société, rachetée par un grand groupe, qui le force régulièrement à obtenir plus de rendement de ses équipes.

FACE À FACE  
UN CRI DANS LA NUIT



21h10



Au lendemain de son inauguration très remarquée aux Arts Décoratifs de Strasbourg, le corps sans vie d'une artiste peintre, étoile montante de la scène alsacienne, est retrouvé sans vie. Très vite, l'enquête de la commandante Vanessa Tancelin et du juge Justine Rameau remonte la piste d'un salarié de la fondation ayant lui-même dénoncé un vaste trafic de blanchiment d'argent impliquant notamment les œuvres de la défunte. Cet homme, lanceur d'alerte devenu justicier malgré lui du quotidien, se retrouve alors victime d'un phénomène massif de cyber-harcèlement et de dénigrement en ligne.



LA SELECTION  
DE MIDI LIBRE

POUTINE, L'OTAN ET  
L'EUROPE



20h55



Créée en 1949, l'OTAN se donne pour objectif d'éviter un nouveau conflit armé sur le continent européen, 4 ans après la fin de la seconde guerre mondiale. Elle compte désormais 31 membres, dont plusieurs nations ayant appartenu au bloc de l'Est. A l'orée de ses 75 ans, l'institution est confrontée à de nouveaux défis, notamment les visées expansionnistes de la Russie de Poutine. Face à l'invasion de l'Ukraine, les pays membres font preuve d'une vigueur nouvelle. Retour sur un fonctionnement complexe, du centre de cyberdéfense de Tallinn au siège politique de l'organisation à Bruxelles...

CANNABIS : UNE ENQUÊTE DE  
MATHIEU KASSOVITZ ET ANTOINE ROBIN



21h05



Plante psychotrope, le cannabis est une drogue dont les Français sont les plus gros consommateurs en Europe. Six millions de fumeurs déclarés, dont un tiers ont moins de 25 ans. Si la France punit sévèrement les trafiquants et les usagers, ailleurs dans le monde – aux Pays-Bas, en Espagne ou encore au Canada –, on a fait d'autres choix de régulation. Pendant un an, Mathieu Kassovitz a enquêté dans l'Hexagone, au Maroc, où la résine est produite, et dans des pays où la consommation est tolérée ou légalisée. Il était loin de s'imaginer ce qu'il allait découvrir.

ALIEN THEORY  
LES ENFANTS DES ÉTOILES



21h10



Partout dans le monde, des enfants font parfois preuve d'étranges compétences et de connaissances très avancées pour leur âge. Le don de certains enfants semble indiquer qu'ils viennent des étoiles. De ce fait, certains pensent qu'ils pourraient être en partie d'origine extraterrestre. Ce qui expliquerait qu'ils développent ainsi ces facultés étonnantes. Dans la Grèce Antique comme dans l'Égypte ancienne, des légendes se sont développées à ce sujet. Selon elles, ces enfants sont les descendants d'humains et de dieux.

SNAPPED : NUITS  
SANGLANTES



21h05



Le 12 octobre 1984, à Dallas, Texas, Angela Samota, une brillante étudiante de 18 ans, est retrouvée morte dans son appartement. Son petit ami, Ben McCall, alerte la police. La scène de crime est terrifiante, le corps de Samota présente des signes de violence. McCall et son ami sont initialement soupçonnés, mais l'enquête stagne pendant plus de deux décennies. En 2008, une analyse ADN apporte une avancée, identifiant Donald Bess, déjà en prison pour agression sexuelle, comme le meurtrier. Son procès en 2010 le condamne à la peine de mort.

Web : www.lemidi-dz.com

Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65  
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65  
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, Avenue Pasteur, Alger  
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
Email : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1<sup>er</sup>- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	04:57
Dohr	12:51
Asr	16:26
Maghreb	19:11
Icha	20:36

## RÉFÉRENDUM D'AUTODÉTERMINATION AU SAHARA OCCIDENTAL **LE PARTI ESPAGNOL PODEMOS RÉAFFIRME SON SOUTIEN À L'ONU POUR SON ORGANISATION**

Le parti politique espagnol Podemos a réaffirmé son soutien aux efforts de l'ONU pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental, exprimant le rejet de l'idée du Parti socialiste (PSOE) de se plier aux intérêts d'autres pays.

Des députées du Parlement basque et membres du parti Podemos, Leticia Jiménez, Isa Gonzalez et Miren Gorrotxategi ainsi que la porte-parole de la mairie de Vitoria-Gasteiz, Garbine Ruiz, ont rencontré récemment des représentants des associations sahraouies au Pays basque, à Vitoria-Gasteiz, capitale de la province d'Alava.

Lors de cette rencontre, Mme Gorrotxategi a qualifié d'« inadmissible » ce que le gouvernement espagnol fait, en donnant la priorité aux intérêts de la monarchie marocaine, « trahissant ainsi le peuple sahraoui qui est utilisé comme monnaie d'échange », indique un communiqué de Podemos.

« Nous soutenons la position de l'ONU qui reconnaît le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Et nous, parti de gauche, ne changeons jamais nos idéaux. Que nous soyons dans l'opposition ou que nous soyons au gouvernement », a-t-elle insisté. « Pour nous, mener une politique de gauche signifie placer nos convictions de solidarité, de droit et de paix au-dessus d'intérêts fallacieux », a encore ajouté Miren Gorrotxategi.

De son côté, Bibenno Mohamed Fadel, de l'association Filles de Saguia el-Hamra et du Rio de Oro, a dit « apprécier grandement » l'invitation de Podemos afin de rendre plus visible la cause sahraouie, soulignant que « le peuple sahraoui est privé de ses terres depuis 49 ans, occupées illégalement par le Maroc, dont nous continuons à subir les conséquences ». « Plus de 9 millions de mines antipersonnel divisent notre territoire, où ceux qui ont été pris au piège sous le joug colonial marocain continuent de subir des viols, des extorsions, des emprisonnements et des exécutions », a-t-il fait



savoir. Par ailleurs, le représentant sahraoui a rendu hommage à la femme sahraouie qui, dit-il, « a un rôle fondamental, qui n'a jamais été reléguée mais qui en a été l'agent principal. Ce sont elles qui ont construit les camps de la dignité. Les infirmières, les enseignantes, les mères, les sœurs et les filles. Toujours

avec une force admirable. Et aujourd'hui, nous en sommes témoins. »

Bibenno Mohamed Fadel a demandé « à tous les partis politiques, en particulier Podemos qui a toujours été avec nous et qui s'est battu pour notre cause, de continuer de lutter avec nous, main dans la main, pour libérer le Sahara occidental. »

## GOLDEN VISA **LA GRÈCE DURCIT LES RÈGLES**

Afin de lutter contre cette crise, la Grèce a durci, dimanche dernier, ses règles relatives à l'octroi du visa doré aux investisseurs, issus des pays non membres de l'espace Schengen. Ces durcissements concernent principalement le montant de l'investissement.

Pour mettre fin à la crise du logement, la Grèce a décidé de durcir les conditions relatives à son programme des visas dorés, qui donne accorde un titre de séjour aux ressortissants étrangers en échange d'un investissement dans l'immobilier. Ces nouvelles mesures s'inscrivent dans le cadre de la politique du logement du gouvernement qui vise à garantir un logement abordable tout en poursuivant les investissements dans des conditions équilibrées.

En effet, lancé en 2014, alors que les prix de l'immobilier chutaient, le montant de ce programme passe, ainsi, de 250 000 euros à 800 000 euros, conformément aux nouvelles modifications présentées par le ministère des Finances en mars 2024. Par ailleurs, ce montant diffère d'une région à une autre. Dans les zones les plus prisées, notamment Attique (la région

d'Athènes), Thessalonique, Mykonos et Santorin, ce montant atteint les 800 000 euros. En revanche, dans les autres régions, la somme exigée sera au moins 400 000 euros.

### Hausse des demandes des visas dorés en Grèce

« Nous adoptons des mesures équilibrées concernant le programme du 'visa doré', qui prennent en compte les besoins en logement des ménages, sans oublier la nécessité d'attirer des investissements dans le pays » a fait savoir le ministre des Finances, en l'occurrence Kostis Hatzidakis. Ces investisseurs doivent désormais acquérir une propriété d'au moins 120 m<sup>2</sup>. Dans le cas des bâtiments à usage industriel et les bâtiments historiques, ce montant s'élève à hauteur de 250 000 euros. Selon les données du ministère grec de l'immigration, ce programme a fait l'objet d'un record dans les demandes de visas dorés enregistrées l'an dernier. Plus de 10 214 demandes d'acquisitions et de renouvellement ont été formulées, dans le cadre de ce programme et 5701 visas ont été accordés en 2023.

### COUPE DE LA LIGUE (RÉSERVE)

## Tirage au sort demain des demi-finales

Le tirage au sort des demi-finales de la 2<sup>ème</sup> édition de la Coupe de la Ligue (catégorie réserve), édition 2023-2024, aura lieu le mercredi 3 avril au siège de la Ligue de football professionnel (LFP) à 11h00, a annoncé l'instance dirigeante de la compétition hier dans un communiqué. « Les représentants des clubs qualifiés sont invités à assister à ce tirage, il s'agit de ES Sétif, CS Constantine, JS Kabylie et MC Oran », précise la même source.

La première édition de la Coupe de la Ligue (réserve) avait été remportée par le MC Alger, vainqueur en finale face au CR Belouizdad (1-1, aux t.a.b : 6-5), en match disputé le 18 juillet 2023 au stade Omar-Benrabah à Dar El-Beïda.

### SPÉCIALISÉ DANS LE VOL DE CÂBLES ÉLECTRIQUES

## Démantèlement d'un réseau criminel à Mila

« Les éléments du Groupement territorial de la Gendarmerie Nationale de Mila ont pu mettre fin à un réseau criminel spécialisé dans le vol de câbles électriques en cuivre. Un communiqué des mêmes services explique que l'opération est intervenue après que le centre d'opérations du siège du Groupement Régional de la Gendarmerie Nationale à Mila a reçu un appel téléphonique via le numéro vert 1055 », indiquant qu'il y avait des inconnus qui tentaient de voler et de saboter des transformateurs et des câbles électriques de haute tension à El Biar, commune de Tlaghema, wilaya de Mila. Après avoir activé le processus de recherche et d'enquête, trois câbles de cuivre coupés et attachés au poteau électrique, d'une longueur estimée à environ 300 mètres, ainsi qu'un coupe-fer, ont été trouvés et les suspects ont été identifiés et arrêtés, il s'agit de trois personnes âgées entre 25 et 30 ans. Ces derniers ont avoué qu'ils ont tenté de voler des câbles électriques le 18/03/2024.

Le communiqué indique qu'« après avoir accompli toutes les procédures légales, les suspects seront présentés devant le procureur général près le tribunal de Chelghoum El-Eid ».

### HADJ 2024

## Les pèlerins appelés à réserver leurs billets d'avion

L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), a appelé hier dans un communiqué, les pèlerins voyageant avec l'office à réserver leurs billets d'avion vers les Lieux saints de l'islam via le portail électronique et l'application mobile «Rakb el hadjidj» à depuis hier à partir de 22h30.

« L'ONPO informe tous les pèlerins voyageant avec l'Office que l'opération de réservation des billets d'avion vers les Lieux saints débutera exclusivement via le portail <https://bawabetelhadj.dz> et l'application mobile «Rakb el hadjidj», lundi 01 avril 2024 à partir de 22h30 », précise-t-on dans communiqué. Notons que l'ONPO avait annoncé précédemment la prolongation, au 15 avril, des délais de paiement des frais du Hadj et de finalisation des procédures administratives et sanitaires. Par contre, « tous les livrets du Hadj dont les frais n'auront pas été payés par les pèlerins dans les délais mentionnés, seront annulés », a-t-on mis en garde.